Amonis

Document d'informations clés

Objectif
Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amonis Gov Debt Emerging Market
Amonis Gov Debt Emerging Market Classical (ISIN: BE6254191198)

Amonis Gov Debt Emerging Market est un compartiment de la SICAV autogérée Amonis NV (l'initiateur du PRIIP). La FSMA est chargée du contrôle d'Amonis SA en ce qui concerne ce document d'informations clés. Amonis NV est agréée en Belgique et réglementée par la FSMA
Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.amonis.be/fr/sicav ou appeler le 02/209.26.40.
Ce document a été publié le 31-07-2025
Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce document d'informations clés décrit la classe d'actions classiques d'Amonis Government Debt Emerging Markets, un compartiment d'Amonis sa, une société publique d'investissement à capital variable de droit belge dans des investissements qui remplissent les conditions de la directive 2009/65/CE.

Durée Indéfinie, il n'y a pas de date d'échéance.

Objectifs

Objectif d'investissement Le compartiment vise à obtenir un résultat d'investissement supérieur à la moyenne sur une plus longue période

Approche de l'investissement Ce fonds investit principalement dans des contrats à terme et des titres à taux fixe, émis par un (ou plusieurs) gouvernement(s) des marchés émergents.

La valeur des actifs du compartiment est déterminée sur la base du dernier cours des titres sous-jacents. Cette valeur est convertie en euros. La valeur nette d'inventaire par part est égale à la valeur du compartiment divisée par le nombre de parts de ce compartiment au moment de l'évaluation.

Le rendement dépend des résultats d'investissement. Il n'y a aucune garantie de rendement.

Politique d'investissement Le compartiment investit dans des obligations d'états des marchés émergents ou des marchés frontier, des supranationals et titres ou notes avec une exposure dans ces marchés. Les obilgations bénéficiant surtout d'une note minimale de BBB-.

Les actifs de ce portefeuille ne sont pas exclusivement libellés en euro. Les variations et les cours de change ne sont pas couverts. L'exposition totale aux contrats à terme sur devises est limitée à 40% de la valeur du fonds. Ces contrats sur devises servent à autoriser une gestion efficace du portefeuille et à recevoir une position dans une devise, surtout comme alternative à prendre des titres à revenu fixe d'une certaine devise.

L'indice de référence Ce compartiment est géré activement, sans référence à un benchmark.

Rachats et négociation L'investisseur peut demander quotidiennement le rachat de ses parts dans ce compartiment, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Politique de distribution Tous les produits du compartiment sont réinvestis.

Politique d'échange Vous avez le droit de transférer votre investissement dans les parts d'un compartiment vers un autre compartiment, à concurrence d'un montant équivalent, selon les modalités précisées dans le prospectus.

Ségrégation des actifs Chaque compartiment d'Amonis doit être considéré comme une entité distincte. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés par la loi. Vos droits en tant qu'investisseur sont limités aux actifs du compartiment. Les passifs d'un compartiment spécifique ne sont couverts que par les actifs de ce compartiment.

Politique en matière de dérivés Le compartiment n'utilise pas de dérivés.

Investisseurs de détail visés Ce compartiment convient aux investisseurs particuliers qui ne retirent pas leur argent dans les 5 ans. Ces investisseurs sont prêts à prendre un certain risque en vue d'un rendement potentiellement plus élevé et à le faire par le biais d'un investissement dans un compartiment obligataire. L'investisseur a une connaissance et/ou une expérience suffisantes des marchés financiers, de leur fonctionnement, des risques et de l'actif sous-jacent. L'investisseur peut subir une perte (jusqu'à 100% du montant investi), il n'y a pas de protection du capital.

Informations pratiques

Dépositaire J.P. Morgan

Service financier CACEIS Bank, Belgium Branch

Distributeur Amonis sa, éventuellement via son agent Amonis SRL

Informations complémentaires La politique de rémunération est décrite dans le prospectus, publié sur le site www.amonis.be/fr/sicav. Une copie du prospectus et du dernier rapport annuel/semestriel peut être consulté sur le site www.amonis.be/fr/sicav.

Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Les dernières VNI peuvent être consultées sur le site Internet www.amonis.be ou www.beama.be. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la SICAV mentionnée en tête du document d'informations clés.

Amonis

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce compartiment est exposé aux obligations d'État des pays en développement économique, ce qui peut faire fluctuer considérablement la valeur du compartiment. En outre, le compartiment est soumis aux risques suivants :

Risque de liquidité : il existe un risque que, dans certaines situations, les titres ne puissent pas être vendus en raison de forces du marché faussées.

Risque de règlement : Risque qu'un règlement par l'intermédiaire d'un système de paiement n'ait pas lieu comme prévu parce que le paiement ou la livraison par une contrepartie n'a pas lieu ou ne respecte pas les conditions initiales. Étant donné que ce compartiment investit sur des marchés relativement moins développés économiquement, ce risque est inhérent à ce compartiment.

Risque de change ou de change : risque que la valeur en euros d'un titre soit affectée par les fluctuations des taux de change. Ce risque existe parce que le compartiment peut investir dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro.

Risque dépendant de facteurs externes : incertitude quant à la variabilité des facteurs externes (tels que le régime fiscal ou l'évolution de la réglementation). Les marchés du développement économique connaissent parfois une instabilité politique.

Risque d'inflation : le risque dépend de l'inflation. La valeur des obligations dépend en grande partie de la structure des taux du marché, qui est liée à l'inflation attendue.

Risque de concentration : Ce portefeuille est sensible à la volatilité des marchés en développement, car il se concentre sur ce type d'obligations d'État (concentration des investissements).

Risque de crédit : ce compartiment peut être investi dans une large mesure dans des obligations moins solvables, ce qui signifie qu'il existe un risque accru que l'émetteur ne soit plus en mesure de faire face à ses obligations.

Risque de durabilité : risque que la valeur d'un investissement puisse diminuer en raison de critères ESG.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée Exemple d'investissement :	**5 ans** **EUR 10 000**		
Scénarios		Si vous sortez après1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 820EUR**	**7 320 EUR**
	Rendement annuel moyen	-21.85%	-6.05%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 540 EUR**	**9 360 EUR**
	Rendement annuel moyen	-14.63%	-1.32%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 890 EUR**	**10 380 EUR**
	Rendement annuel moyen	-1.09%	0.75%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 440 EUR**	**12 270 EUR**
	Rendement annuel moyen	14.36%	4.18%

Scénario défavorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10/2016 et 10/2021.

Scénario intermédiaire Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 01/2020 et 01/2025.

Scénario favorable Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025.

Que se passe-t-il si Amonis n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Comme l'exige la loi et pour votre protection, les actifs du compartiment sont conservés auprès d'une société distincte, un dépositaire. En cas de faillite d'Amonis sa, cela pourrait avoir des conséquences directes sur la possibilité de paiement par le compartiment. Si le compartiment est résilié ou liquidé, les actifs seront vendus et vous recevrez une part appropriée du produit, mais vous risquez de perdre tout ou partie de votre investissement. Votre perte n'est couverte par aucun système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Amonis

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement EUR 10 000		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	455 EUR	811 EUR
Incidence des coûts annuels(*)	4.5%	1.7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.45% avant déduction des coûts et de 0.75% après cette déduction.

Une indemnité de 1.0% est due en cas de sortie ou de changement de compartiment supérieur à 5 000 000 €. Ceci est négociable si l'investisseur informe le service financier au moins 5 jours ouvrables avant la soumission de la demande de remboursement ou d'échange.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous imputons des frais d'inscription maximum de 2.6% pour ce produit.	**Maximum 260 EUR**
Coûts de sortie	Nous facturons des frais de sortie maximum de 1.0%. Ces frais de sortie ne s'appliquent qu'en cas de sortie ou de changement de compartiment supérieur à 5 000 000,00 €. Ceci est négociable si l'investisseur informe le service financier au moins 5 jours ouvrables avant la soumission de la demande de remboursement ou d'échange.	**Maximum 100 EUR**
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Nous facturons des frais de 0.8% sur la valeur de l'investissement. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année écoulée.	**81 EUR**
Coûts de transaction	0.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**13 EUR**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement.	Nous n'imputons pas de commission de performance.	**0 EUR**

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit n'a pas d'échéance minimale (ou maximale) mais vise à investir à moyen et long terme alors que l'argent reste facilement disponible. En raison des investissements sous-jacents, qui fluctuent en fonction des fluctuations des marchés financiers, il est conseillé de conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez entrer ou sortir à tout moment (les jours ouvrables). La valeur est calculée à la première date d'évaluation après réception de la demande de sortie. Vous devez également tenir compte de votre situation personnelle et fiscale en cas de vente. Des frais peuvent aussi être retenus en fonction de la vente, ce qui peut avoir une influence sur le retour sur investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant Amonis NV, le produit ou la personne qui vend ou conseille sur le produit peut être signalée à :

- CACEIS Bank, Belgium Branch, dont le siège social est situé à 1000 Bruxelles, Avenue du Port 86C, boîte 320, e-mail : registrar.be@caceis.com (Service du registre) tél. 02/209.26.40,
- AMONIS sa, dont le siège social est situé Place Jamblinne de Meux 4, B-1030 Bruxelles, e-mail : bevek@amonis.be, tél. 02/738.00.20.

Autres informations pertinentes ?

Ce document ne contient qu'une partie de toutes les informations relatives au produit. Pour plus d'informations, veuillez consulter la documentation juridique du compartiment, qui est disponible sur demande. Vous pouvez également trouver cette documentation sur notre site web www.amonis.be/fr/sicav/documents.

Des informations sur les performances au cours des 10 dernières années de ce produit sont disponibles sur : https://priips-performance-chart.com/amonis/BE6254191198/fr/eu/

Les calculs des scénarios de performances pour les mois antérieurs sont disponibles sur : https://priips-scenarios.com/amonis/BE6254191198/fr/eu/